

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT

RÔLE TRIENNAL 3E ANNÉE
(2025-2026-2027)

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, MARYSE NADEAU, greffière-trésorière de la susdite municipalité de SAINT-PHILIBERT :

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de SAINT-PHILIBERT pour l'année 2027 est déposé au bureau de la greffière-trésorière, sis au 376, rue Principale à Saint-Philibert, en date du 8 septembre 2026.

Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2027.

Cette demande de révision doit, sous peine de rejet :

- a) Être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2^o, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée "**Demande de révision du rôle d'évaluation foncière**". Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC de Beauce Sartigan;
- b) être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la MRC, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- c) être déposée à la MRC de Beauce Sartigan, sise au 2727, boulevard Dionne à Saint-Georges ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À SAINT-PHILIBERT, CE 9E JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DE L'AN 2026.



Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Maryse Nadeau, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Philibert, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 9e jour de septembre 2026, entre 12h00 et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9e jour d'octobre 2026.



Maryse Nadeau
Directrice générale et greffière-trésorière